Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261088-DE

Département de l'Indre — **Délibération du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet — **Séance du 19 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à 18h30, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le treize octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1er Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie – BARON Bernard – BONESME Elodie – BOSSUT Martine – CAGNATO Frédéric – DARDANT-LORILLOUX Gaëlle – DELALANDE Elisabeth – DESAIX Ludovic – DUPRÉ-SÉGOT Danielle – FORT Jean-Michel – FOUCHET Mathilde – FOURÉ Eric – GORGEON Célia – GRABOWSKI François – MICHAUD Laurent – PALLEAU Bruno – PHILIPPON Emilie – QUESADA Jean-François – RENÉ Adrien – RIPART Christine – THOMAS Vincent – THOONSEN Fanny – TRISTANT Patrick – VARVOU Nathalie – VIRARD Christian – VIGNAU Olivier

Absents avec pouvoirs : AUGER Frédéric (procuration à VIGNAU Olivier) – CHAUVAT Mayline (procuration à DUPRÉ-SÉGOT Danielle) – DUPEYRON Marie-Christine (procuration à VIRARD Christian)

Secrétaire de Séance : VARVOU Nathalie

Présents : 26 — **Pour : 29**
Absent : 0 — **Contre : 0**
Pouvoirs : 3 — **Abstention : 0**

N°2026-10-88 : RH – EMPLOI PERMANENT : Création d'un emploi permanent – agent chargé de l'accompagnement éducatif des enfants à la petite crèche « Le Manège »
(dossier présenté en Commission des finances du 12/10/2026)
Rapporteur : Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire

CONSIDÉRANT qu'un agent au grade d'adjoint technique principal de 1re classe, occupant actuellement le poste d'accompagnant éducatif petite enfance remplit l'ensemble des conditions statutaires pour accéder au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne ;

CONSIDÉRANT que l'inscription de cet agent sur la liste d'aptitude a été validée par le Centre de Gestion de l'Indre en date du 1er octobre 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer un emploi d'accompagnant éducatif petite enfance au tableau des effectifs afin de permettre la nomination de l'agent concerné à son nouveau grade ;

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261088-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de créer** un emploi permanent d'accompagnant éducatif petite enfance au grade d'agent de maîtrise à temps complet, relevant de la catégorie C à compter du 1er janvier 2027 ;
- **CHARGE** Madame le Maire à procéder à la nomination de l'agent inscrit sur la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion de l'Indre ;
- **SUPPRIME** l'emploi permanent d'accompagnant éducatif petite enfance au grade d'adjoint technique principal de 1re classe à compter du 1er janvier 2027 ;
- **MODIFIE**, en ce sens le tableau des emplois permanents de la commune ;
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi sont inscrits au budget communal, notamment au chapitre 012 « Charges de personnel » ;
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance

Nathalie VARVOU

Le Maire,

Mairie LE POINCONNET (Indre)

Danielle DUPRÉ-SÉGOT